

Ils furent bien souvent des victimes de décisions arbitraires prises en haut lieu et sont certainement heureux de l'attitude de ce nouveau gouvernement. Je m'engage donc à être un porte-parole efficace et énergique et je suis certain que ce nouvel esprit de conciliation sera bénéfique pour tous.

Il est certain que je n'oublierai pas nos producteurs de porc, de volaille ou de céréales qui sont aussi parfois aux prises avec une administration tâtilonne. Toute cette population qui vit de la terre a droit à des revenus décents et à une sécurité de travail que le gouvernement peut leur donner par des lois justes et équitables.

J'ai aussi, monsieur le Président, dans ma circonscription diverses autres sortes de producteurs et d'éleveurs dont à Saint-Apollinaire un des rares abattoirs de lapins au Canada. Cela démontre que chez nous, notre population n'a pas peur de sortir des sentiers battus pour innover et démontrer son dynamisme dans ce domaine si vital de notre économie. Que ce soit un producteur laitier de Warwick ou un céréalier de Saint-Édouard de Lotbinière, notre gouvernement se fera un devoir d'être à la hauteur de son attente. Le discours du trône justifie pleinement cet esprit dans lequel nous travaillerons dans l'avenir avec des intervenants du milieu.

Monsieur le Président, ma circonscription abrite aussi un très grand nombre de petites et de moyennes entreprises. D'ailleurs, l'une de mes municipalités, Daveluyville, compte le plus grand nombre d'industries par 1,000 habitants au Canada. Mais ces industries qui étaient autrefois florissantes ont été durement touchées par la récession. Les politiques de l'ancien gouvernement ont aussi contribué à son déclin. Le marasme qui règne au niveau de l'emploi dans la région des Bois-Franc, au cœur même de la circonscription de Lotbinière, est presque dramatique.

L'industrie du vêtement, des lainages et du textile, autrefois l'orgueil de Victoriaville, la ville reine des Bois-Franc, est acculée à la faillite. Cette industrie qui donnait de l'emploi à plus de 4,500 personnes il y a à peine deux ans réussit à peine à végéter avec 1,000 emplois encore existants. Les plus grands producteurs de vêtements de notre région ont dû fermer leurs portes.

L'industrie du meuble également, dont Victoriaville s'enorgueillissait d'être la capitale, a presque disparu de la région en même temps que le gagne-pain de cette main-d'œuvre spécialisée.

Ces faits troublants pour l'économie de la région ont été mis en évidence lors des sommets économiques qui se sont tenus ces dernières années dans la région de la Mauricie—Bois-Franc. Le taux de chômage chronique dans notre région s'est maintenu depuis quelques années à un niveau situé à plus du double de la moyenne nationale. Tous les intervenants qui ont pris part aux sommets économiques de notre région ont été impuissants à trouver une solution efficace.

Les électeurs de notre «coin» de pays semblent avoir troublé, monsieur le Président, cette solution en faisant confiance aux représentants du gouvernement actuel que l'opinion publique qualifie déjà de gouvernement de renouveau national. Il redonne espoir à ces petits industriels, et il est clair que le gouvernement conservateur, par ses politiques, privilégiera le secteur privé, le moteur d'une économie saine et dynamique. Notre économie régionale qui reposait presque uniquement sur des secteurs mous, tels le bois et le vêtement, a certainement

besoin de politiques claires et précises. Elle a aussi besoin d'un dynamisme d'ensemble qui permette plus facilement aux consommateurs d'acheter des produits canadiens d'excellente qualité.

Vous savez, monsieur le Président, que la région de Victoriaville est le centre industriel de ma circonscription. Durant ces dernières années plusieurs industries ont dû fermer leurs portes et mettre à pied des centaines de travailleurs compétents et consciencieux.

Pour remédier à ce problème, l'ancien gouvernement préférait créer des emplois temporaires et sans avenir. Mais les concitoyens sont fiers et comme l'ensemble des Canadiens, d'ailleurs, ils veulent un emploi durable, ils veulent dans la dignité subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille sans crainte d'être sur l'assurance-chômage tous les trois mois. Voilà probablement les raisons qui ont provoqué la naissance d'innombrables organismes communautaires, en un mot, les gens se sont organisés avec efficacité.

Les espoirs des électeurs de Lotbinière ne seront pas déçus ni par le gouvernement actuel, ni par leur député.

● (1710)

[Traduction]

Comme si la triste conjoncture de la région ne suffisait pas, des inquiétudes rongent la classe agricole. L'industrie laitière et les érablières constituent la base de l'agriculture. Mais je suis malheureusement obligé de rappeler à la Chambre que les producteurs se plaignent de l'augmentation des coûts dans ce domaine.

[Français]

Je ne voudrais pas, monsieur le Président, passer sous silence le rôle de l'État dans la distribution de ses largesses par des subventions soi-disant créatrices d'emplois.

A ce sujet, je voudrais d'abord vous faire part d'une opinion reproduite dans le journal *La Presse*, édition du 6 novembre 1982, sur le rôle de l'État-Providence. On y lit ces passages pleins de sagesse, et je cite:

L'État a pris des proportions gigantesques. Il a supplanté en trop de domaines les initiatives des citoyens et a créé par le fait même une dépendance excessive minant ainsi l'esprit d'invention, l'entraide, la solidarité familiale et communautaire, etc. Les égoïsmes de groupes, de classes et de régions remplacent le partage et l'entraide.

Les organisations communautaires et les corps intermédiaires ont un rôle particulièrement important à jouer dans la restauration de notre société.

Dans la période de crise économique et sociale que nous vivons, il importe donc d'appuyer toute initiative locale visant à aider le voisin éprouvé et à renforcer les forces vives de la communauté.

Monsieur le Président, ce sont là des principes de base que nous mettrons en application aux fins de répartir les fonds disponibles de l'État qui doit cesser d'être l'État-Providence. La constitution d'un capital politique ne doit pas servir de guide à ceux qui détiennent les contrôles de la répartition de ces fonds ou programmes. C'est l'intérêt général qui doit primer lors de cette répartition et non l'intérêt particulier d'un individu ou d'un groupement politique quelconque.

Je dirai maintenant, monsieur le Président, quelques mots des relations constitutionnelles, fédérales-provinciales, telles qu'elles existent dans ma province et dans la circonscription que je représente. Je n'apprendrai rien à personne en rappelant qu'un climat de mésentente constitutionnelle existe entre les divers paliers de gouvernement qui dirigent notre pays. Il est